



VILLE DE
SAINT-OMER
D.A.G/ENS/MN/CC
03.21.12.83.06

INSCRIPTION SCOLAIRE

Année scolaire 2020/2021

Une copie du livret de famille est à joindre au formulaire

Ecole du secteur :

NOM et Prénom de l'élève :

Sexe : Masculin Féminin Né(e) le À (ville).....

Adresse de l'enfant :

Bât :Appt :Code postal : VILLE :

Dernière école fréquentée : (Nom et ville) Classe :

COMPOSITION DE LA FAMILLE

Marié(e) Célibataire Concubinage Séparé(e) Divorcé(e) Veuf(ve) Pacsé(e)

COORDONNEES DES RESPONSABLES LEGAUX

Responsable 1 :

Prénom :

Adresse si différente de l'enfant :
.....
.....

Code postal : Ville :

N° de téléphone (obligatoire) :

Responsable 2:.....

Prénom :

Adresse si différente de l'enfant :
.....
.....

Code postal : Ville :

N° de téléphone (obligatoire) :

Qui a la garde de l'enfant ?

les 2 parents parent n°1 seul parent n°2 seul structure d'accueil famille d'accueil

- Frères et sœurs résidant au même domicile et scolarisés : (maternelle ou élémentaire)

Nom	Prénom	Date de naissance	Classe	Ecole
.....
.....
.....
.....

-Frères et sœurs qui ne sont pas encore scolarisés:

Nom	Prénom	Date de naissance
.....
.....

Date et Signature(s): *

* La signature des 2 parents est obligatoire en cas de séparation ou divorce, si les 2 parents ont la garde de l'enfant.

Décision d'affectation (cadre réservé à la mairie)

Ecole élémentaire – maternelle (1) :

SAINT-OMER, le

Le Maire

INFORMATIONS

- Il est précisé que la répartition des élèves entre les écoles, compte tenu de la CARTE SCOLAIRE, des moyens attribués par l'Inspection Académique et des capacités d'accueil, relève de la compétence du Maire.

- D'autre part, des dérogations à ce principe de répartition géographique peuvent être accordées, pour des motifs d'ordre majeur et justifiés (raisons professionnelles, raisons médicales, frère ou sœur fréquentant l'école concernée).

Toute demande d'inscription pour une école hors secteur devra faire l'objet d'une demande.

LISTE DES ECOLES PUBLIQUES DE LA VILLE :

MATERNELLES :

- MONTAIGNE, 03.21.93.93.65 (13, rue de Cassel)
- J. PREVERT, 03.21.98.14.78 (rue des Conceptionnistes)

ELEMENTAIRES :

- PAUL BERT, 03.21.98.11.42 (8, rue des Tribunaux)
- JULES FERRY, 03.21.98.15.42 (12, Place A. Ribot)
- MICHELET, 03.21.98.12.78 (35, rue de Théroüanne)

PRIMAIRES (classes Maternelles + Elémentaires)

- CONDORCET, 03.21.38.15.14 (26 rue Louis Braille)
- CH. PERRAULT, 03.21.98.13.42 (Enclos Saint Sépulcre)
- F. BUISSON, 03.21.98.11.64 (39 ,rue St-Martin)
- LAMARTINE, 03.21.98.30.79 (2, rue de la Poissonnerie)

Pour tous renseignements complémentaires, n'hésitez pas à vous rapprocher de la Mairie au 03.21.12.83.06.

Demandes particulières :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....